

# Social Un seul syndicat pour les employés du Polygone

Atypique. Les syndicats sont traditionnellement plus présents dans les grandes entreprises et le service public que dans les petits commerces. Pourtant, la CGT a annoncé hier, la création d'un syndicat multi-professionnel sur le site du Polygone.

L'idée : créer une structure, sur le modèle de ce qui se fait en entreprise, à l'échelle des dizaines d'enseignes du centre commercial. Pour que tous les salariés qui le souhaitent puissent avoir « des interlocuteurs directs par rapport au groupement d'employeurs du Polygone », explique Bruno Gagne, secrétaire de la CGT.

Le dépôt des statuts et une réunion avec la direction du travail sont prévus cette semaine. La CGT affirme « étudier le projet depuis plusieurs années ». Une opération de longue haleine qui a « permis de fixer les grandes priorités revendicatives »



Bruno Gagne : « Ce que nous proposons répond à un réel besoin. » D. C.

des salariés du centre. Et celles-ci ne manquent pas : crèches, jours fériés, temps partiel, parking payant. Sans oublier la question sensible de l'horaire de fermeture du centre, qui pourrait passer de 20 h à 21 h, selon les employés.

« Il existe une attente très forte de la part des salariés pour s'organiser. Ce que nous proposons répond à un réel besoin », note Bruno Gagne.

Laure travaille chez Yves Rocher et confirme : « Dans les petites commerces, il y a la peur d'être viré si l'on

est syndiqué. » Stéphane, cadre, a créé il y a quelques années le syndicat CGT à Inno, qui compte désormais vingt-cinq membres sur les cent employés du supermarché. Il estime que le projet « doit se faire pour le bien des salariés des petites structures où il n'y a pas d'élection de délégué du personnel ».

Dès la semaine prochaine, la CGT va demander l'ouverture de négociations avec le groupement d'employeurs. Quant aux élections professionnelles, elles pourraient avoir lieu d'ici un à six mois.

Cette initiative fera-t-elle des émules ? Bruno Gagne rappelle qu'elle « rentre dans notre plan de syndicalisation globale ». Et le secrétaire d'évoquer une organisation pour les personnels d'aide à domicile et de nettoyage. ●

Y. B.

# Hérault

**Travail.** Surtout ancrés dans les services publics, les syndicats semblent trouver leur place dans le privé. Exemple avec la CGT qui s'implante dans les petits commerces du Polygone à Montpellier.

## Ce syndicalisme qui se veut plus moderne

Leurs détracteurs les disent arriérés, gauchistes et peu représentatifs. Eux se revendiquent modernes, indépendants politiquement et à l'écoute des besoins des travailleurs. S'il est vrai qu'aujourd'hui en France, à peine 8% des salariés sont syndiqués, l'influence des organisations ne peut se réduire à peau de chagrin. Il n'y a qu'à voir l'ampleur qu'ont prise récemment certaines mobilisations. Ce pouvoir de pression - que toutes les organisations souhaiteraient bien sûr plus conséquent - les syndicats le doivent aussi aux mutations internes qu'ils tentent de s'imposer. « On reconstruit notre action de sorte à s'adapter aux transformations du monde du travail », explique à la CGT un Bruno Gagne qui se veut moderne et offensif. « Nous cherchons à être le plus possible à l'écoute pour travailler le revendicatif de manière plus efficace ».

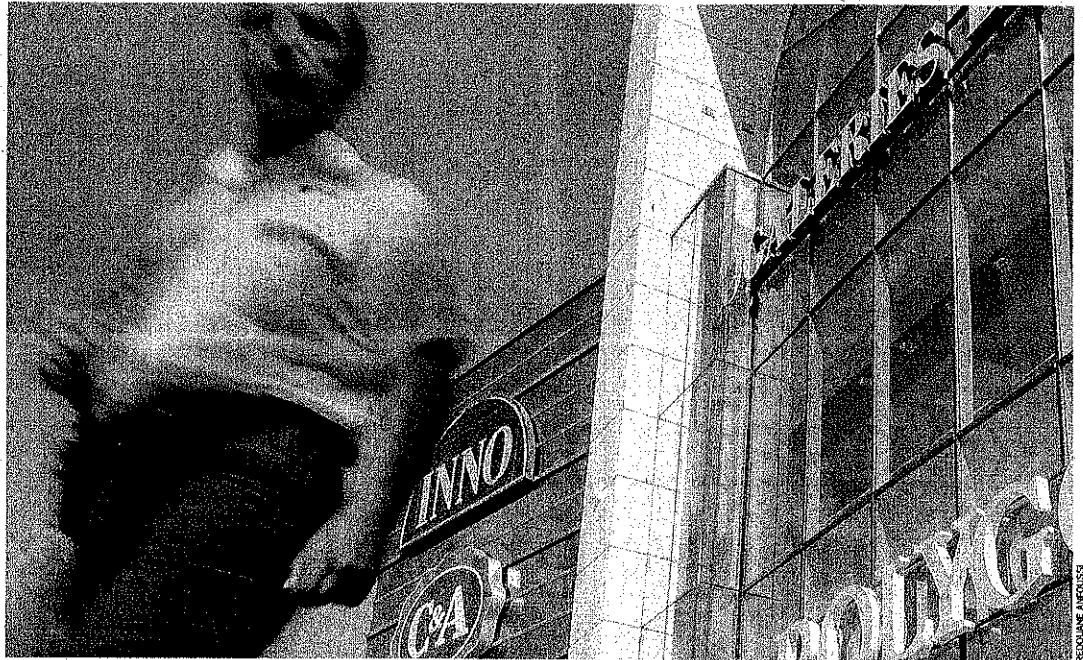
### « Public-privé, c'est 50-50 »

Concrètement ? Les syndicats tendent à élargir leur champ d'action. « On touche aux catégories nouvelles : professionnelles comme salariées en allant vers les cadres », pose le syndicaliste. Longtemps bien ancrés quasi uniquement dans le public, les organisations semblent désormais faire leur trou dans le privé : là où le droit du travail est souvent le plus bafoué. Dans l'aire urbaine de Montpellier, la CGT assure même qu'elle a rééquilibré ses forces depuis quelques temps : « Entre public et privé, c'est maintenant du 50-50 avec de plus en plus de femmes. C'est un atout pour le salarié qu'il n'y ait pas de prédominance », se réjouit Bruno Gagne, comme d'avoir gagné en adhérents (5 000 désormais) sur la zone. S'il concède que beaucoup de chemin reste à parcourir, notamment dans le secteur financier et l'artisanat, il note la récente percée du syndicat qu'il représente hors services publics. « On est présents dans la grande majorité des grandes enseignes commerciales et dans la métallurgie ».

Dans la construction, les cliniques privées, la sécurité, les centres d'appel et les transports, on a aussi bien progressé », note celui qui espère bientôt monter des réseaux CGT dans les restos bars, l'aide à domicile et le nettoyage à Montpellier. « On constate qu'il y a une vraie demande de soutien, alors on y va », tâche Bruno Gagne. Ce n'est pas du côté du plus célèbre centre commercial du département - le Polygone\* - qui devra désormais compter avec la CGT, qu'on le contredira.

REMY COUGNEND

\* Voir ci contre.



Après les grandes enseignes comme Inno, les Galeries Lafayette, la Fnac, ou Flunch, les salariés des petits commerces du Polygone de Montpellier pourront désormais compter sur la CGT.

## La CGT s'implante dans les petits commerces du Polygone

« Un événement ». Le secrétaire de l'union locale CGT n'y va pas par quatre chemins. Pour Bruno Gagne, la création du syndicat CGT des salariés des commerces et services du centre commercial du polygone - c'est son nom - n'est ni plus ni moins qu'un symbole fort.

Celui d'un syndicat qui s'ouvre au plus grand nombre de salariés dans le besoin d'une écoute. « La réalité du salariat fait qu'il existe beaucoup de très petites entreprises de moins de 11 salariés qui n'ont pas la possibilité d'avoir d'élus du personnel\* et donc pas de soutien syndical », explique le cégétiste. Or, une demande importante de salariés « isolés » est née depuis pas mal de temps des petits commerces du centre Polygone de Montpellier. Des conditions de travail difficiles pour des salariés souvent jeunes, en contrats précaires et sans repères, qui ont poussé la CGT à revenir à un regroupement géographique qui liera tous les salariés des commerces et services du centre commercial.

« Les statuts vont être déposés. Nous disposerons sur place (outre de l'adresse du siège social), d'une boîte aux lettres et on l'espère d'un local », se réjouit Bruno Gagne qui veut aller vite, en attendant de pouvoir organiser des élections professionnelles le plus tôt possible. « On rencontre la direction du travail dès mercredi prochain. Puis, on lancera les négociations sur la restauration ou la garde des enfants avec le groupement d'employeurs ».

### Le groupement d'employeurs dans le vif

C'est bien là le but de la démarche. Pour beaucoup de salariés des commerces, (syndiqués ou futurs syndiqués), c'est ce groupement qui gère l'espace du Polygone qui pose problème. « Il décide de tout unilatéralement. Il fixe les règles et on n'a le droit de rien dire », peste Virginie chez Zara. « Si on refuse d'ouvrir un jour férié désigné travaillé par le groupement d'employeurs, on reçoit une amende du Polygone », confirme Vanina de

chez Goldy. Pour elle, « la goutte d'eau en trop », c'est le passage d'une fermeture à 21h qui se préparerait. « Il y a deux ans, ils ont déjà décrété qu'il fallait qu'on bosse non plus de 9h30 à 19h30 mais de 10h à 20h. Maintenant, ils voudraient qu'on finisse à 21h, soit-disant pour contrer Odysseum, explique t-elle, remontée. C'est n'importe quoi. Les gens ne sont plus au centre-ville à cette heure là ». Employée de caisse chez Yves Rocher, Laure confirme. « Mes clientes ne vont pas venir se faire faire un soin au visage à 21h. C'est ridicule et cela pose des problèmes de transports aux salariés qui habitent en dehors de Montpellier et viennent en bus ».

Une problématique transports qui s'ajoute à l'épineux problème du très cher stationnement en centre-ville que la CGT aura à régler avec les collectivités. « Une journée de boulot au parking du Polygone ça coûte 16 euros. On fait comment ? », s'interroge un autre employé. Difficile, surtout quand la pression au travail est quasi per-

manente. « La trouille de se faire virer est réelle surtout pour les jeunes à qui l'employeur met souvent la pression », estime Vanina. Mais alors, se syndiquer sera-t-il possible pour les employés ? Laure ne nie pas ses craintes. « J'ai déjà eu vent de cas de harcèlement moral. De toute façon, la pression psychologique est là dès que tu t'installés un peu au droit du travail », assure celle qui prend comme une « délinquance » l'arrivée d'un syndicat. Apparemment du pain sur la planche de la CGT dans un secteur où il n'existe pas vraiment de culture syndicale. Reste que certains salariés sont déterminés. « Les commerçants ont toujours été les oubliés du travail. C'est marche ou crève. Il arrive un moment où tu ne veux plus suivre le patron, où tu refuses de rester la vache à traire ». Les « fermiers » du Polygone sont préven-

R.C

\* Il faut au moins 50 salariés pour un comité d'entreprise, 11 pour des délégués du personnel.